

Peut être me repondez vous, que l'Article XII. du Traité de Paix contient une garantie du Roi d'Espagne en faveur de *l'ordre de Succession que S. M. I., à l'exemple de ses Ayeux, a établi dans sa Serenissime Maison conformément aux Pactes anciens, &c.* Laquelle ne se trouve pas formellement exprimée dans la Quadruple Alliance ; d'où il semble que la Cour de la Grande Bretagne pourroit bien s'y opposer, sans tomber pour cela dans le cas d'infraction.

C'est-à-dire, en autres termes, que si votre Cour le trouve bon, elle pourra, sous ce prétexte, soulever contre l'Empereur autant de Princes de l'Empire & d'autres, qu'elle y trouvera disposés ; sans qu'il puisse pour cela se dispenser de lui fournir, en cas de besoin, réellement & de fait, les secours qu'il lui doit, pour le maintient de la Succession Britannique, & la Garantie generale de tous les Etats.

Le reste pour le mois prochain.

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier est le *Vent.*

E N I G M E.

**D'Une obligeante humeur sans cesse j'ai vécu,
Je tends les bras à tous & ne veux que leur
aise ;
Et bien qu'à pas un d'eux ma façon ne déplaise,
Chacun pourtant me foule & me tourne le Cu.**